



Contact : national@mvtpaix.org
Facebook <https://www.facebook.com/mouvementdelapaix>
01 40 12 72 31/ 06 85 02 87 14

**Le Traité d'interdiction des armes nucléaires va entrer en vigueur dans 90 jours !
C'est une immense victoire pour tous les peuples de la terre
C'est un événement marquant dans l'histoire de l'humanité !
Partout célébrons cet événement !
La lutte pour l'élimination totale et définitive des armes nucléaires est engagée !**

Ce 24 Octobre 2020, 75 ans jour pour jour après la création des Nations Unies, NOUS LES PEUPLES, nous avons gagné l'entrée en vigueur du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN).

Ce traité adopté à l'Onu le 7 juillet 2017 par 122 Etats est actuellement signé par 84 Etats. Le Honduras l'a ratifié le 24 Octobre 2020, portant à 50 le nombre d'Etats signataires. Il entrera donc en vigueur dans 90 jours en application du paragraphe 1 de l'article 15 du TIAN, qui stipule que le traité entrera en vigueur 90 jours après le dépôt du cinquantième instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion.

Ce Traité interdit de « a) *Mettre au point, mettre à l'essai, produire, fabriquer, acquérir de quelque autre manière, posséder ou stocker des armes nucléaires ou autres dispositifs explosifs nucléaires;..... - d) Employer ni menacer d'employer des armes nucléaires ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires* ».

Après l'interdiction des armes biologiques en 1972, après l'interdiction des armes chimiques en 1993, avec l'entrée en vigueur du TIAN ce sont toutes les armes de destruction massive qui sont interdites par un Traité.

C'est une immense victoire pour tous les peuples de la terre ! Un nouveau processus s'engage dont l'objectif est clairement l'élimination totale et définitive des armes nucléaires.

Comme l'indiquaient les Hibakusha (survivants d'Hiroshima et Nagasaki) dans leur appel international de 2016 pour l'élimination des armes nucléaires qui a recueilli des millions de signatures à travers le monde : « *Aujourd'hui, l'humanité se trouve à la croisée des chemins. Ou nous sauvons notre planète bleue telle qu'elle est, avec tous ses êtres vivants, ou bien nous nous acheminons vers l'autodestruction* ».

Ces armes abominables de destruction massive sont illégales, dangereuses, coûteuses, éthiquement inadmissibles. Rien ni personne ne doit s'opposer à leur élimination totale et définitive. Le choix est simple et dépend seulement de décisions politiques.

Nul Etat ne peut rester hors-la-loi internationale et humanitaire. Nul Etat ne peut avoir le droit de vie et de mort sur le reste de l'humanité. Tous les Etats doivent maintenant ratifier le traité sur l'interdiction des armes nucléaires

Les 9 Etats possédant des armes nucléaires doivent cesser leurs obstructions au processus de désarmement nucléaire. Ils doivent immédiatement signer et ratifier le traité TIAN et s'inscrire dans le processus en cours.

Cette victoire est d'abord le résultat des luttes des peuples à travers le monde entier.

Le Mouvement de la paix remercie toutes les personnes et toutes les organisations, Etats, institutions internationales comme l'ONU, qui ont rendu possible cette nouvelle victoire.

Le Mouvement de la Paix appelle à agir pour que la France respecte la volonté majoritaire des Français qui sont, à 76 % favorables à ce que la France s'engage dans le processus de désarmement nucléaire et à 68 % favorable à la ratification immédiate du traité sur l'interdiction des armes nucléaires.

Face à cette magnifique nouvelle que constitue l'entrée en vigueur du TIAN il serait déraisonnable et irresponsable face à l'humanité entière que le gouvernement de la France poursuive ses programmes consacrés au renouvellement des armes nucléaires avec l'objectif d'y consacrer 7 milliards d'euros par an. Ces programmes constituent d'ailleurs une violation du Traité de non-prolifération nucléaire signé par la France qui prévoit en son article 6 leur élimination.

Le gouvernement français doit faire un geste politique lisible internationalement et de nature à exprimer son soutien au processus en cours. Il doit geler immédiatement les crédits consacrés au renouvellement des armes nucléaires dans le projet de budget 2021 et les affecter à la santé, aux hôpitaux publics, à l'éducation, à la transition écologique et aux besoins sociaux!

C'est ainsi de l'ordre de 100 milliards d'euros sur 15 ans qui seraient libérés.

Ensemble nous avons le devoir d'agir et le pouvoir de gagner un monde sans armes nucléaires!

Le Mouvement de la paix appelle à des actions et des rassemblements partout en France le Mercredi 4 Novembre pour célébrer cet événement.

Il appelle également toutes celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait à [signer la pétition nationale pour la ratification du Tian](#).

Paris le 24 octobre 2020

Le Mouvement de la Paix

[Rejoignez le Mouvement de la Paix](#)

